



**JANE JUPITER MARS PATER QUIRINE BELLONA LARES DIVI NOVENSILES DII INDIGETES  
DIVI QUORUM EST POTESTAS NOSTRORUM HOSTIUMQUE DIIQUE MANES VOS  
PRECOR VENEROR VENIAM PETO FEROQUE UTI POPULO ROMANO QUIRITUM VIM  
VICTORIAMQUE PROSPERETIS HOSTEQUE POPULI ROMANI QUIRITUM TERROR  
FORMIDINE MORTE AFFICIATIS SICUT VERBIS NUNCUPAVI ITA PRO REPUBLICA  
QUIRITUM EXERCITU LEGIONIBUS AUXILIIS POPULI QUIRITUM LEGIONES AUXILIAQUE  
HOSTIUM MECUM DIIS MANIBUS TELLURIQUE VOVEO**

---

En cas de situation critique au cours d'un combat, le général romain pouvait faire intervenir les Dieux en sa faveur grâce à un rite sacré : la DEVOTIO. Devant son armée assemblée, il récite une formule que lui dicte le grand pontife ; celle-ci le voue lui et l'armée ennemie aux dieux Mânes et à la terre. Se jetant au plus épais des rangs ennemis, il cherche et trouve la mort. Cet acte d'héroïque désespoir a sa récompense. En voyant tomber un chef qu'ils vénèrent, les légionnaires, qui lâchent pied, reviennent à la charge et s'élancent dans les rangs ennemis pour venger le général ou pour mourir avec lui.

---

**Mânes** (= Bienveillantes) – Les Romains désignaient sous ce nom les âmes des hommes après leur séparation d'avec les corps qu'elles animaient. Suivant Apulée, les Mânes étaient dans le principe appelés Lémures, et comprenaient deux catégories, les Lares et les Larves. Les premiers étaient les âmes des hommes qui avaient mené une vie vertueuse, et les secondes celles des individus qui avaient vécu dans le vice ou dans le crime. Mais, par la suite, dit-il, l'usage s'introduisit de désigner les uns et les autres par le nom de Mânes. D'autre part, saint Augustin prétend qu'à l'origine, les âmes des morts étaient appelées Mânes lorsqu'un ne pouvait encore se faire une opinion exacte de leurs mérites ou de leurs démérites, et que, selon les cas, elles devenaient ensuite Lares ou bien Larves et Lémures :

**« Animas hominum daemones esse, et ex hominibus fieri Lares si menti boni sint; Lemures sive Larvas, si mali; Manes autem cum incertum est bonorum eos, sive malorum esse meritorum. »**

Quoi qu'il en soit, les Romains considéraient les âmes des morts comme ayant quelque chose de divin, et les mettaient au rang des dieux inférieurs : de là l'inscription Dis Manibus sacrum, ou, par abréviation, D. M. S., gravée sur toutes les pierres tumulaires et sur les urnes cinéraires. Chaque année, au mois de février, on célébrait pendant douze jours des fêtes en leur honneur, et le grand pontife devait veiller à ce qu'on observât les cérémonies consacrées. A cette occasion, les Mânes étaient censés sortir des enfers, par une ouverture particulière pratiquée dans le sépulcre; ouverture qui était habituellement fermée par une pierre appelée lapis manalis, mais qu'on découvrait à cet effet.

Objets d'un culte familial, les mânes, aux temps les plus anciens, avaient été plutôt des divinités domestiques, au même titre que les Lares et les Pénates.

**Merci à Etienne pour cette information.**